

Développement durable grâce au Pacte mondial

1. Un projet multilatéral pour la promotion de la responsabilité sociale de l'entreprise au Maroc
2. Le milieu réceptif

Objet du projet

Promouvoir la responsabilité sociale de l'entreprise au Maroc sur la base de trois instruments :

- Le pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact)
- la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale (OIT)
- Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

Objectifs

- Encourager la contribution des entreprises et du monde du travail au renforcement de la dimension sociale de la mondialisation et au développement durable :
 - Une connaissance et une compréhension répandues des trois instruments en tant que référents essentiels pour la RSE.
 - L'adoption par les entreprises qui opèrent au Maroc de bonnes pratiques grâce au partage d'informations et d'expériences entre elles, ainsi qu'avec les organisations syndicales et les entreprises des autres pays où le projet opère.
 - La formation de projets en partenariat entre les secteurs public et privé, qui contribuent au développement durable par l'application des principes contenus dans les instruments de la RSE promus par le projet

Administration du projet

- Administration du Projet par le B.IT.
 - Cellule au siège (Genève)
 - Cellule à Rome
 - Un point focal au Maroc : Coordonnateur national
- Le caractère tripartite du B.I.T. gestionnaire du projet confère à la méthode d'approche un caractère participatif prononcé,
- Comité de Pilotage national
 - Présidence du Ministère de l'Emploi;
 - Participation des organisations professionnelles:
 - UMT, UGTM CDT, FDT
 - CGEM, FCCIS
 - Les partenaires internationaux : PNUD, ONUDI, Ambassade d'Italie, I.C.E.

Parties concernées

- Financement du Ministère des A.E italien;
- Pays parties :
 - Italie;
 - Albanie;
 - Maroc;
 - Tunisie
- Entreprises visées : toutes les entreprises opérant dans le pays notamment italiennes
- Autres parties concernées : Acteurs de la RSE: ONG, Universités, collectivités locales...etc

Promotion du Pacte Mondial

- Une initiative du SG de l'ONU qui puise ses principes dans :
 - Déclaration universelle des droits de l'homme,
 - Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail,
 - Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement
 - Convention des Nations Unies contre la Corruption.

Promotion volontaire de partenariats pour la RSE

- Incitation d'un partenariat public/privé, avec les syndicats et les organisations de la société civile pour des initiatives communes en faveur du respect de DH et d'une nouvelle conception de la RSE
- Un réseau autour du Bureau du Pacte (NY)
- Un engagement volontaire d'appliquer les dix principes dans l'entreprise et de les promouvoir dans son environnement
- Une visibilité aux entreprises au prix d'une transparence des progrès accomplis
- réseaux territoriaux et sectoriaux, diffusion de bonnes pratiques, apprentissages mutuels

Obligations des adhérents

- **Pour adhérer** : envoyer une lettre exprimant le soutien au Pacte Mondial et à ses principes au Secrétaire Général des Nations Unies, Kofi Annan
- **Engagements subséquents**
 - prendre des mesures pour intégrer les principes du Pacte Mondial dans leurs stratégies et activités quotidiennes
 - faire connaître l'adhésion en informant salariés, actionnaires, clients, fournisseurs, ainsi que l'opinion publique en général, au moyen de communiqués de presse, conférences et publications
 - décrire dans leurs rapports annuels (ou autres rapports semblables), de quelle manière elles soutiennent les principes du Pacte Mondial
 - rédiger des exemples de bonnes pratiques chaque année et les mettre en ligne sur le site Global Compact de l'ONU afin de partager leurs expériences.

Les dix principes à promouvoir par les entreprises

- **Droits de l'homme**

- 1 : - Promouvoir et respecter la protection des DH dans leur sphère d'influence;
- 2 : - à veiller à ne pas rendre complices de violations des droits de l'homme.

- **Travail**

- 3 : - soutenir et respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective;
- 4 : - l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire;
- 5 : - l'abolition effective du travail des enfants;
- 6 : - l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

- **Environnement**

- 7 : Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement;
- 8 : - Entreprendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement;
- 9 - Encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

- **Transparence**

- 10 : - Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Principes retenus par les autres instruments

- Déclaration sur le multinationales :
 - Politique générale : respect du droit interne et des priorités de développement du pays
 - Emploi : promotion et sécurité de l'emploi, liens commerciaux avec entreprises locales
 - FP et relèvement des compétences
 - Conditions de travail et de vie
 - Relations professionnelles : similitude de normes favorables, mécanismes de négociation et de solution de conflits

Principes retenus par les autres instruments

- Directives de l'OCDE
 - Publication d'informations
 - Emploi et relations professionnelles
 - Environnement
 - Lutte contre la corruption
 - Intérêts des consommateurs
 - Science et technologie
 - Concurrence
 - Fiscalité

Activités du Projet

- **Information et communication :**
 - Production et distribution de matériels d'information sur le projet;
 - Site (www.pactemondialmaroc.org) donnant accès à toute information relative aux thèmes de la RSE et offrant la possibilité aux entreprises qui participent de partager leurs expériences dans l'application des trois instruments promus par le projet.
- **Activités de formation**
- séminaires de formation avec les partenaires marocains et italiens – institutions publiques, organisations patronales et syndicales, universités et instituts, organisations de la société civile et toute autre entité intéressée à contribuer au succès de l'initiative.
- séminaires avec les représentants de la direction et des syndicats des entreprises italiennes opérant au Maroc et de leurs fournisseurs marocains dans le but spécifique de consolider les relations professionnelles au sein de ces entreprises.

Activités du Projet

● ***Assistance aux entreprises***

- les procédures d'adhésion au Pacte Mondial et la préparation des communications sur les progrès à envoyer au bureau du Pacte Mondial de New York
- l'accès aux informations et à la documentation relatives au Pacte Mondial, la Déclaration sur les multinationales et les Principes directeurs de l'OCDE
- le partage d'expériences et l'accès à la base de données contenant les exemples collectés au Maroc, dans les autres pays où le projet opère et dans d'autres régions du monde
- la présentation de projets de partenariat à réaliser avec les organismes des Nations Unies
- l'accès à toute information liée au projet et à la RSE.

Réceptivité du Projet

- ***Adhésion des acteurs essentiels***
- ***Pratique diversifiée de la RSE***
 - ***Pacte Mondial 1 + 1***
 - ***Adhésion des maisons mères (2000)***
 - ***Pratique du rapport social***
 - ***Accréditations, et certifications (Vigéo : communication autour de 3)***
 - ***Audits sociaux***
 - ***Codes de conduite, d'éthique***
 - ***Normes de gestion***
 - ***Codes opérationnels***

Contexte institutionnel porteur

- Code du travail
- Législation environnementale
- Plan d'action de lutte contre la corruption
- Dialogue social ininterrompu
- Volonté politique :
 - Lutte contre la pauvreté, Indh
 - Message royal aux I.I.
- Une vigilance des donneurs d'ordre
- Une coopération internationale dynamique en matière sociale : PPTD, Dol Us...etc

Prise de conscience intéressante

- Lancement prochain d'une étude
- pour les E.M sondées par Vigéo :
 - 80% considèrent que la RSE est un thème sérieux et d'avenir pour les E.M.
 - 80% perçoivent la RSE comme un instrument de performances économique et de cohésion sociétale
 - Près de 50% estiment qu'elle interpelle dans l'immédiat les entreprises marocaines
 - Une corrélation entre la RSE et la gouvernance dans la gestion de la chose publique
 - Une attente de signaux forts ou d'une mobilisation par l'Etat

Développement durable grâce au Pacte mondial

Merci pour votre aimable attention

Rachid FILALI MEKNASSI

PACTE MONDIAL MAROC,

2, Rue Friouato Agdal, Rabat 10000

Tel 037 68 00 52 Fax 68 39 79

Pactemondialmaroc@menara.ma

filali3@menara.ma

[www pactemondialmaroc.org](http://www.pactemondialmaroc.org)